

LE BRUIT QU'ON NE VEUT PAS ENTENDRE >

Extrait de l'entrevue donnée par Tony Leroux à Gilles Trudeau,
chroniqueur, Sourdine no. 214

Extrait de l'entrevue réalisée par Gilles Trudeau pour le Sourdine de janvier-février 2016 (Numéro 214) avec Tony Leroux, Ph. D., professeur titulaire, vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité et ancien directeur de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal.

Sourdine – Tout au long de votre carrière, même si vous avez touché à plusieurs dimensions de l'audiologie, vous avez toujours manifesté un intérêt pour le bruit industriel et ses effets sur la santé. Quelle est la raison de cet intérêt ?

Professeur Leroux – De toutes les sources de bruit qui peuvent affecter l'audition, le bruit industriel est le plus dangereux. Malheureusement, c'est aussi le plus méconnu. Il n'est pas rare de voir des travailleurs de 40 ans présenter une qualité d'audition de personnes de 60 ou 70 ans !

Sourdine – Quels sont les pires milieux industriels qui présentent des dangers ?

Professeur Leroux – C'est d'abord les mines et les carrières, la foresterie, les pâtes et papier, les usines de transformation des métaux, bref tous les milieux qui utilisent de la machinerie lourde. Heureusement, du point de vue épidémiologique, notre économie est de plus en plus basée sur le savoir. Il y a donc de moins en main-d'œuvre dans ces secteurs.

Sourdine – Par opposition aux bruits industriels, les bruits reliés à l'environnement sont donc moins dangereux.

Professeur Leroux – Notre oreille est un peu comme un compte d'épargne en banque : elle accumule de l'énergie et sa limite se situe autour de 70 dB pour une journée. Si vous dépassez ce seuil et que ça se répète chaque jour, vous allez voir apparaître une perte d'audition.

Les autres effets des bruits environnementaux sur la santé relèvent de nuisances, de dérangements. Vous allez être incommodé, mais scientifiquement, on connaît encore très peu les effets du dérangement sur la santé.

Sourdine – Est-ce que les acouphènes (le fait d'entendre un sifflement, un bourdonnement ou un silence de façon continue ou intermittente) sont davantage liés au bruit environnemental ?

Professeur Leroux – Pas vraiment même si c'est un trouble auditif fréquent et irritant. À ce chapitre, les gens qui en sont affectés se plaignent beaucoup plus de leur acouphène que de leur perte auditive, le cas échéant. 

Sourdine – Parlez-nous des baladeurs.

Professeur Leroux – *Ce qui nous inquiète dans l'utilisation des baladeurs, ce n'est pas tellement la force de la musique, contrairement à une opinion répandue, mais le cumul des sons qui résulte de certaines pratiques inquiétantes.*

Par exemple, certaines personnes écoutent leur baladeur tout en évoluant dans un environnement sonore intense. Je croise des gars de la construction qui portent leur baladeur sous leur protecteur auditif. Dans le même esprit, beaucoup d'utilisateurs circulent à vélo, dans le métro, bref, dans l'environnement usuel de nos milieux de vie. Certains jeunes dorment avec leur baladeur comme s'ils avaient décidé de ne jamais donner de répit à leurs oreilles.

Or, pour connaître une certaine paix, l'oreille a besoin d'une ambiance inférieure à 50 db pendant un certain temps. Si elle est soumise non-stop à la musique, on a un problème ! Beaucoup de personnes – surtout des jeunes – vivent continuellement au-dessus de 85 dB : c'est probablement le meilleur moyen de développer des problèmes d'audition bien avant la vieillesse.

Sourdine – Y a-t-il d'autres sources de bruit qui représentent un danger pour l'oreille ?

Professeur Leroux – *En dehors des environnements industriels, il y a celui des loisirs bruyants. Je pense, entre autres, aux véhicules tout terrain qui sont maintenant utilisés 12 mois par année. C'est du loisir bruyant. Autre exemple : aux États-Unis, des millions de citoyens pratiquent le tir d'exercice chaque semaine. Ça aussi, c'est du loisir pas très tranquille.*

Plus près de chez nous, beaucoup de restos à la mode s'inspirent aujourd'hui de l'architecture industrielle où les amalgames de ciment, de métal et de verre sont courants, ce qui procure des environnements sonores bruyants. Ajoutez à cela une salle à manger bondée et une musique

insistante, et vous récoltez un cocktail de décibels pas très favorable à la méditation. Toutes ces situations présentent des environnements de loisirs qui sont propices au bruit excessif.

Sourdine – Vous parlez de champ de tir, est-ce qu'un coup de carabine peut affecter une personne sensible ?

Professeur Leroux – *Oui, mais de façon moins sérieuse qu'une exposition prolongée. Si vous travaillez 40 heures par semaine pendant 25 ans dans un environnement sonore qui dépasse 90 dB, vous aurez plus de dégâts qu'une exposition au déclenchement de 5 000 cartouches.*

Au terme d'une étude des dangers courus par les policiers de Montréal qui doivent s'entraîner régulièrement au tir, nous avons recommandé que les instructeurs de tirs de soient pas exposés à plus de 1 200 tirs par semaine tout en portant la double protection – bouchons et coquilles, et malgré cela, nous avons conclu qu'il y avait un risque.

Sourdine – Y a-t-il des personnes qui sont plus immunisées que d'autres pour se protéger du bruit à cause de leur hérédité ?

Professeur Leroux – *Pas vraiment, parce que certains gènes nous protègent, alors que d'autres nous rendent plus exposés. Les bagages génétiques varient d'une personne à l'autre. La science fait de grands progrès en génétique. Ces avancées soulèvent cependant des questions éthiques : les employeurs seraient-ils en droit de connaître le profil génétique d'un candidat avant de l'embaucher pour un travail dans un milieu bruyant ? Ce sont des questions du futur... *

Sourdine – Revenons au bruit industriel. Pensez-vous qu’il est possible d’entrevoir plus de sensibilité des gouvernements et des citoyens pour commencer à atténuer le bruit industriel ?

Professeur Leroux – *Je ne suis pas pessimiste de nature, mais je vous avoue qu’il reste beaucoup à faire pour sensibiliser la société aux conséquences du bruit sur la santé des populations.*

Je ne sais pas comment nous allons y arriver, mais la problématique ressemble beaucoup aux enjeux soulevés par le tabagisme. Les gouvernements et les populations ont pris conscience au cours des dernières décennies que la cigarette engendrait des coûts de santé faramineux, en plus de constituer une cause directe du cancer des poumons.

Les problèmes d’audition, du léger inconfort jusqu’à la surdité complète, génèrent des coûts importants chaque année. La dernière étude de l’Institut national de santé publique du Québec évalue les coûts des effets du bruit environnemental à près de 680 millions de dollars par année au Québec, et les chercheurs précisent qu’il s’agit d’une évaluation conservatrice.

Ajoutez à cela les bruits industriels – beaucoup plus dommageables pour la santé – et vous arriverez facilement à des coûts de quelques milliards de dollars par année. Quant au nombre de personnes incommodées par un fort dérangement causé par le bruit, les mêmes chercheurs estiment à quelque 640 000 les personnes de 15 ans et plus qui ont été exposées en 2014 à des niveaux de bruit nuisibles à la santé.

Sourdine – Disposez-vous de ce genre de statistiques pour le bruit industriel ?

Professeur Leroux – *L’étude que je viens de mentionner a colligé plusieurs résultats de recherches effectuées au cours des vingt dernières années, ce qui a permis de produire un relevé sommaire du nombre de personnes*

exposées au bruit au Québec pour un certain nombre d’environnements sonores ainsi que qu’une liste des effets avérés sur la santé (voir l’encadré Sommaire à la fin de cet article).

Ce tableau nous apprend qu’il y aurait entre 287 000 et 359 000 personnes qui souffrent du bruit en milieu de travail, ce qui n’est pas banal ! Les deux recherches datent de 2011 et 2012.

À part ces évaluations, on n’entend malheureusement peu parler du bruit industriel. Et quand j’y pense sérieusement, je pèse mes mots : c’est un des grands scandales des milieux de l’audition au Québec ! Depuis quelques années, c’est surtout du bruit environnemental dont on parle : c’est bien, mais ça fait oublier l’autre réalité qui, à mes yeux, est beaucoup plus grave pour la santé auditive.

Sourdine – On pourrait s’attendre à ce que les syndicats, par exemple, fassent pression auprès des employeurs et des gouvernements pour commencer à se préoccuper du bruit industriel.

Professeur Leroux – *Les syndicats sont au service de leurs membres. Dans ce sens, ils reflètent les préoccupations de leurs membres. Et puisque les travailleurs hésitent ou attendent longtemps avant d’admettre qu’ils souffrent d’un problème auditif, disons que le sujet est simplement évité. C’est un cercle vicieux.*

La problématique est aussi reliée au diagnostic. Le travailleur qui évolue dans un environnement industriel bruyant va commencer à avoir des problèmes vers l’âge de 45-50 ans. Souvent, il ne s’en rend même pas compte. C’est son épouse ou son entourage immédiat qui lui fera prendre conscience de son problème en lui faisant remarquer qu’il écoute la télévision à tue-tête ou qu’il n’entend pas le téléphone qui sonne dans l’autre pièce. 

En d'autres termes, la personne qui entend mal ne sait pas toujours qu'elle entend mal. Souvent, elle l'apprend par le regard des autres. Et ce n'est pas tout à fait réglé. Même lorsque le constat s'impose, beaucoup de travailleurs attribuent leur baisse d'audition au vieillissement dont on parlait tout à l'heure. J'ai rencontré des ouvriers dans la force de l'âge qui me disaient : « C'est normal, je commence à vieillir ». Je leur répondais : « T'es pas vieux à 45 ans, mais ça fait 25 ans que tu travailles dans le bruit ! ».

Sourdine – Comment allez-vous faire pour hausser le niveau de sensibilité des travailleurs et des gouvernements à l'importance d'agir sur le bruit industriel ?

Professeur Leroux – *Il faudra d'abord mieux documenter le phénomène. Je ne veux pas paraître trop négatif, mais au seul chapitre de la recherche, nous sommes une poignée de chercheurs au Québec à travailler occasionnellement sur le bruit industriel.*

Dès lors, nous devons nous contenter d'hypothèses ou de présomptions. Combien d'accidents graves ou mortels sur les chantiers sont dus à des problèmes d'audition ? Nous ne le savons pas, mais tout le monde s'entend pour dire que ce ne sont pas des cas isolés.

Nous souffrons aussi d'un manque de sensibilité des populations. Le bruit environnemental est plus choyé, si je peux prendre cette expression. Dans certains dossiers, les populations se mobilisent. On le voit pour l'emplacement des éoliennes ou pour les tracés de sentiers de motoneiges trop près d'habitations. Le bruit industriel ne bénéficie pas encore de ces mouvements de contestation sociale.

Professeur Leroux – *Vous avez raison, mais nous y parviendrons en informant la population et les médias qui feront ensuite pression sur les élus pour qu'ils adoptent des politiques.*

À ce sujet, la recherche de l'Institut de santé publique dont je parlais tantôt dévoile des données qui méritent d'être connues. Ainsi, au Québec seulement, c'est presque impossible d'établir une réglementation ou un début de politique de prévention du bruit puisqu'au moins dix ministères et onze organisations se partagent des responsabilités en matière de bruit.

Ce fouillis réglementaire est presque caricatural : si votre voisin mène trop de bruit, vous appelez la police municipale. Le ventilateur du resto au coin de la rue pétarade ? C'est un cas à signaler au service d'urbanisme de la ville. Un train de marchandises réveille le quartier en pleine nuit ? C'est un dossier fédéral. À Montréal, certains règlements sur le bruit diffèrent d'un arrondissement à l'autre.

Sourdine – Est-ce la même situation pour le bruit industriel ?

Professeur Leroux – *L'Europe est d'ailleurs en avance sur l'ensemble de ces préoccupations. Par exemple, les pays de la communauté européenne ont adopté une méthodologie commune pour mesurer le bruit. C'est un bon départ. Il y a également des indicateurs communs entre les pays. Il existe une cartographie publique des municipalités de plus de 100 000 habitants où vous pouvez consulter les niveaux sonores de votre quartier. Ces cartes affichent également les « points noirs sonores » qui identifient les zones prioritaires où la collectivité devra investir pour corriger les situations. Les règlements d'urbanisme prévoient des normes d'isolation plus exigeantes pour les habitations en bordure des aéroports et des gares ferroviaires. Bref, l'Europe pourrait nous servir de modèle au regard de beaucoup de mesures de prévention du bruit.* 

Sommaire des estimations du nombre de personnes exposées au bruit au Québec et liste des principaux effets avérés sur la santé pour chaque environnement sonore.

Environnement sonore	Effets avérés sur la santé physique ou effets psychosociaux	Estimation des personnes exposées au bruit chez les 15 ans et plus (données arrondies)	Estimation selon la population de ...
Circulation routière	- Perturbations du sommeil - Maladies cardiovasculaires (adultes) - Nuisance	460 000	2006
Bruit de voisinage (personnes, fêtes, animaux, etc.)	Nuisance	5 300 – 93 500 *	2001
Activités industrielles	Nuisance	14 800 – 182 700	2001
Véhicules hors route	Nuisance	47 700	2001
Travaux de construction	Nuisance	43 500	2001
Activités agricoles	Nuisance	23 000	2001
Bruit aérien	- Perturbations du sommeil - Maladies cardiovasculaires (adultes)	22 300	2001
Bruit ferroviaire	Perturbations du sommeil	13 000	2001
Écoute de la musique à un niveau sonore élevé	Pertes auditives et acouphènes	17 200 – 34 500	2006
Toutes sources de bruit environnemental extérieur	Nuisance	560 000	2001
Bruit en milieu de travail	- Pertes auditives et acouphènes - Maladies cardiovasculaires - Effets sur la grossesse - Accidents de travail	287 000 – 359 000	2006

* Les deux chiffres correspondent à différentes évaluations.